

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/09/2024 / Délibération N°20240902_04

Date de la convocation 29/08/2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le 02/09/2024
À 20 heures 30, le Conseil Municipal de
cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances sous la
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
X	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Attribution Rénovation Église - Recharge cloches / Changement 3 cadrans horloge

Le Maire,

- EXPOSE :

- Le devis d'un montant de 2 000,00 € HT (2 400,00 € TTC) présenté par l'entreprise Heur'tech pour le remplacement des cadrans de l'horloge de l'église
- Le devis d'un montant de 5 689,00 € HT (6 826,80 € TTC) présenté par l'entreprise Heur'tech pour la recharge des cloches de l'église

- PROPOSE de :

- Accepter ces propositions commerciales.

Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE ces propositions et AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.



Philippe BRUN, Maire des Estables